



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

prestations en espèces

Question écrite n° 74898

Texte de la question

M. Sauveur Gandolfi-Scheit attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la proposition formulée par l'Union nationale des mutuelles étudiantes régionales (USEM) concernant l'accès aux soins gynécologiques pour les jeunes femmes. L'USEM suggère en effet d'offrir à chaque jeune femme la possibilité d'effectuer un bilan gynécologique annuel pris en charge en totalité par l'assurance maladie. En février dernier, l'IGAS rendait public un rapport révélant que de nombreuses interruptions volontaires de grossesse pouvaient être évitées dans la mesure où elles étaient liées à une inadéquation de la méthode contraceptive aux conditions de vie sociales, affectives et sexuelles des femmes. Par exemple, on constate que deux grossesses non prévues sur trois surviennent chez des femmes qui déclarent utiliser une contraception au moment de la survenue de ladite grossesse. De plus, les principales conclusions de la dernière enquête de l'USEM concernant « la santé des jeunes en 2009 » mettent en exergue les difficultés que peuvent rencontrer les jeunes femmes en matière d'accès aux soins. Le niveau de renoncement aux soins y est d'ailleurs nettement plus important que dans le reste de la population. C'est la raison pour laquelle il souhaite connaître la position du Gouvernement sur la proposition de l'USEM relative à l'instauration d'un bilan gynécologique annuel gratuit pour les jeunes femmes.

Données clés

Auteur : [M. Sauveur Gandolfi-Scheit](#)

Circonscription : Haute-Corse (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74898

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 30 mars 2010, page 3573

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)